

Réflexion et méditation proposée par Mgr Pascal Wintzer pour le mercredi 11 nov. 2020

Comment de pas entendre les premiers versets de ce jour en fonction du contexte actuel ? Je ne veux cependant pas oublier ce que j'écrivais hier, appelant à se garder de toute application littérale et immédiate des textes bibliques.

Rappelle à tous qu'ils doivent être soumis aux gouvernants et aux autorités, qu'ils doivent leur obéir et être prêts à faire tout ce qui est bien ; qu'ils n'insultent personne, ne soient pas violents, mais bienveillants, montrant une douceur constante à l'égard de tous les hommes. Tite 3, 1-2.

Ces versets, semblables à plusieurs autres présents dans les épîtres de Paul et de Pierre, furent écrits à une époque où les communautés chrétiennes souffraient de persécutions, tant de la part des autorités du judaïsme que du pouvoir impérial ; ceci bien que les persécutions furent diverses selon les époques et les régions de l'Empire romain. Malgré cela, les écrits apostoliques ont pour constater d'appeler au respect des autorités légitimes.

De tels propos appellent les chrétiens à vivre leur double citoyenneté, de cette terre et du Royaume qui vient, sans les confondre.

Il est vrai que la conversion de Constantin, puis, par Théodose, la définition du christianisme comme la religion d'Etat de l'Empire ont brouillé bien des choses, ouvrant la porte au « théologico-politique » pour lequel être chrétien appellerait à tel régime politique plutôt qu'à tel autre.

Il est alors bon de rappeler que le Saint-Siège, même en des époques de fortes tensions, n'a jamais défendu tel régime plutôt que tel autre. Ainsi, au moment de la Révolution française, Rome n'a pas remis en cause la création de la République et la fin de la monarchie ; ce dont il était question, c'était du respect des libertés.

L'appel de l'auteur de la lettre à Tite encourage avant tout à fuir toutes les expressions de violence, certes physiques, mais aussi verbales. Pour cela, il rappelle à ces chrétiens, tout juste convertis, ce qu'ils ont quitté.

Nous aussi, autrefois, nous étions insensés, révoltés, égarés, esclaves de toutes sortes de convoitises et de plaisirs ; nous vivions dans la méchanceté et la jalousie, nous étions odieux et remplis de haine les uns pour les autres.

Mais lorsque Dieu, notre Sauveur, a manifesté sa bonté et son amour pour les hommes, il nous a sauvés, non pas à cause de la justice de nos propres actes, mais par sa miséricorde. Par le bain du baptême, il nous a fait renaître et nous a renouvelés dans l'Esprit Saint. Tite 3, 3-5.

Dans les versets de ce jour comme ceux entendus les jours précédents, un mot revient plusieurs fois : il s'agit, pour les croyants, d'être « raisonnables ». Ceci peut sembler apparemment en contradiction avec la foi : celle-ci est-elle au terme d'un processus rationnel ? Non, bien entendu, mais cependant, la foi ne saurait entrer en contradiction avec la raison, avec l'intelligence. Dieu s'adresse à toute la personne, l'intelligence ne saurait dès lors être mise sur la touche. L'acte de foi, dira la pensée chrétienne, s'il est libre et surnaturel, est aussi raisonnable, il n'éteint pas l'intelligence, bien plutôt il la sollicite et la déploie.

La raison, qui concerne l'intelligence, est dès lors appelée à s'exprimer dans les comportements éthiques : la foi ne s'annonce pas en des déclarations fracassantes, à l'emporte-pièce, mais dans l'humble et exigeant travail de la discussion, de la réflexion, du débat. On est loin des slogans, des tweets rageurs et des affirmations péremptives.

Une foi qui ne se présenterait pas comme « aimable » ne pourrait reprocher à quiconque de ne pas être aimée.